

## CONSEIL DOCUMENTAIRE

### Procès-verbal de la séance du 24 novembre 2016

Le Conseil documentaire s'est réuni le 24 novembre 2016, salle du rez-de-jardin de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres, sous la présidence de Mme Christelle SEREE CHAUSSINAND, représentant M. Alain BONNIN, Président de l'université.

#### Présents ou représentés à titre délibératif

- Enseignants-chercheurs : M. BONNEAU (procuration à M. MARGUIER), M. CHAMBRON, M. STEIN,
- Etudiants : Mme VAISSIE BISCAYE
- Personnels du SCD : Mme ALLEGRET, Mme MARCEL, Mme MENNEGAUX, Mme PETITFOUR, Mme ROUZET,
- Personnalités extérieures : Mme DUMAS, M. MARGUIER,
- Personnels des bibliothèques associées : Mme DROUX-CANAC, Mme RAFFESTIN.

Total : 14/20

#### Présents à titre consultatif

- Enseignants-chercheurs : M. ANDOLFATTO, Mme BOGUET, Mme MERY, Mme SEGUY
- Représentants de l'université : M. RANC (représentant Mme MATHIEU),
- Représentants du SCD : Mme DESSEIGNE, Mme ARKAB, Mme ASHTA, Mme BUCHAUDON, Mme DANION, M. GOUNOT, M. HUSSON, Mme LOIRET, M. SCHMITT, Mme THIBERT, Mme VERNATON,

Excusés : Mme ROLIN, M. GIRARDOT.

Absents : Mme BUY, M. CAMUS, M. CHENEVEZ, Mme DEMONCEAUX, M. GOUGEON, M. JOBARD, Mme MAUREL, M. PAUTHIER, M. PONCE BARRA, M. TIZIO, M. WEEBER.

Mme SEREE CHAUSSINAND ouvre la séance à 14 heures.

Après avoir énoncé les membres absents excusés et les procurations reçues, Mme SEREE CHAUSSINAND rappelle qu'une partie du Conseil Documentaire a été renouvelée à l'occasion des élections du 8 novembre 2016.

Les nouveaux membres, représentants des personnels du SCD, ont été élus pour un mandat de quatre ans. Il s'agit de Mme MARCEL (réélue) et Mme PETITFOUR pour la liste des représentants des personnels scientifiques des bibliothèques et de Mme ALLEGRET, Mme MENNEGAUX (réélue) et Mme ROUZET pour la liste des représentants des personnels BIATSS.

Par ailleurs, la proposition de la Directrice du SCD de maintenir la participation de Mme ROLIN (directrice de la bibliothèque municipale de Dijon) en qualité de personnalité extérieure et de Mmes CANAC-DROUX (bibliothèque de l'IAE) et RAFFESTIN (BS Droit) en qualité de représentantes des bibliothèques associées a été acceptée par le Président.

Mme SEREE CHAUSSINAND souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et félicite les membres réélus. Elle en profite également pour remercier les membres « sortants » : Mme ASHTA, représentante des personnels scientifiques des bibliothèques et MM. FOURNIER et PARENT, représentants des personnels BIATSS.

Les points mis à l'ordre du jour sont présentés aux membres du Conseil.

## **I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JUIN 2016**

Mme DANION souhaite revenir sur deux points :

- A la page 4 du procès-verbal de la séance du 21 juin 2016, il est fait état de 3 expositions proposées au public en 2015. Ce chiffre lui semble improbable, il conviendrait de le vérifier et de le corriger si nécessaire.
- Réaménagement de la B2UFR (page 8 du procès-verbal) : l'accès pour les personnes à mobilité réduite existait déjà, il s'agissait de regrouper les revues dans une salle qui leur est accessible.

Par ailleurs, Mme DESSEIGNE indique que le projet « Bibliothèques ouvertes », abordé au point V, ne sera pas suivi. Le Président a considéré qu'il n'était pas raisonnable pour l'Université de s'engager dans le contexte financier actuel.

Cette précision apportée, le procès-verbal est ensuite adopté à l'unanimité.

## **II. BUDGET INITIAL 2017**

Mme DESSEIGNE présente la proposition de budget pour 2017.

On observe une diminution de 19% par rapport au budget initial 2016. Le budget de fonctionnement étant très contraint et la préservation du budget d'achat d'ouvrages prioritaire, les seules économies qui peuvent être réalisées devront porter sur les périodiques et la documentation numérique.

Les données statistiques permettent de cibler les titres les moins consultés dans le choix des désabonnements.

- **Désabonnements**

- ❖ **Périodiques papier :**

M. GOUNOT procède à une présentation de l'économie réalisée grâce aux désabonnements de périodiques papier.

Sur 2017, elle est de l'ordre de 129 200 euros et porte sur 284 titres, soit 455 euros en moyenne par titre (niveau recherche principalement). On observe que 42 titres avaient un coût supérieur à 1 000 euros.

Cela représente une diminution d'environ 45% par rapport au budget de périodiques papier 2016. Cette baisse touche principalement deux bibliothèques (BU Droit-Lettres et BU Médecine Pharmacie qui sont au-delà de 50%) mais également les autres sections documentaires avec une moyenne de désabonnement de l'ordre de 20%.

Le critère principal de désabonnement est le nombre de prêts constatés pour les revues sur les dernières années. Les titres jamais empruntés ou très peu empruntés ont donc été résiliés. Les revues qui parfois pouvaient être en doublon entre deux bibliothèques du campus ont également été résiliées ainsi que certains titres qui pouvaient être consultés en ligne.

Cette liste de désabonnement sera consultable sur le portail documentaire prochainement (liste alphabétique des titres par bibliothèque).

- ❖ **Documentation numérique recherche :**

Le montant global des désabonnements en documentation numérique s'élève 120 812 €.

Mme ASHTA présente la liste des ressources supprimées. Cette liste sera mise en ligne sur le portail du SCD afin que tous les usagers puissent en prendre connaissance.

Les désabonnements ne sont pas toujours compensés par l'offre des organismes de recherche (INRA, CNRS...) car il existe peu de recoupements entre les ressources.

Les enseignants-chercheurs vont perdre l'accès immédiat aux ressources, mais il leur sera toujours possible de consulter les articles en utilisant le service de Prêt Entre Bibliothèques.

En ce qui concerne les ressources supprimées qui bénéficiaient d'un co-financement par un laboratoire, le SCD a pris l'attache des laboratoires concernés.

M. MARGUIER demande quelle est la situation de l'UFC en la matière. Mme DESSEIGNE répond qu'une politique de désabonnements a été mise en place il y a quatre ans.

Pas d'autres commentaires sur les désabonnements.

- **Recettes**

On constate une baisse de 19% de la dotation globale de fonctionnement. Mme DESSEIGNE précise que dans le cadre de la GBCP, les amortissements seront traités directement par les services centraux.

La dotation consacrée aux dépenses patrimoniales (entretien des locaux) est désormais rattachée au budget du Pôle Patrimoine, devenu centre de responsabilité budgétaire (CRB).

Mme DESSEIGNE détaille alors les comptes de recettes en commentant le tableau joint en annexe.

Elle indique une baisse de 1 000 € sur la participation (prestations internes) de l'IUT Auxerre, compensée sur le budget des monographies.

**Le total des ressources propres s'élève à 158 450 €**

- **Dépenses**

Mme DESSEIGNE commente la diapositive du graphique d'évolution 2012-2017 du budget initial avec celui de la documentation. Elle constate qu'en dehors de la baisse de 2014 liée au transfert de la dépense Elsevier en licence nationale, la diminution du budget documentaire est corrélée à la baisse du budget initial.

Mme ALLEGRET fait remarquer que les bibliothèques ont des difficultés pour fonctionner dans de bonnes conditions.

Mme SEREE CHAUSSINAND répond qu'elle déplore vivement les coupes budgétaires imposées mais que celles-ci sont inévitables dans le contexte financier actuel.

Il est procédé au vote du budget initial 2017. Celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention.

### **III. PRESENTATION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE 2015**

Cette charte a pour objet d'indiquer pour chaque bibliothèque :

- Les chiffres clés
- Une présentation des collections
- Les acquisitions annuelles 2015 par discipline
- Les usages

Véritable outil d'aide à la décision, elle est également utile aux acquéreurs et facilite la communication avec les usagers.

Elle permet en outre d'harmoniser les pratiques et de valoriser l'offre documentaire par une meilleure lisibilité.

Une présentation par bibliothèque est proposée :

- BU Droit-Lettres : elle possède la spécificité de partager ses publics avec la B2UFR, la bibliothèque de l'IAE et la bibliothèque de Droit. Bibliothèque historique, la plus grande du réseau, elle concourt au maintien de l'excellence dans certains domaines comme celui des arts.
- BU Sciences : elle est principalement axée sur le domaine des sciences, des sports et des loisirs (médiathèque). On notera le développement de deux nouveaux pôles : vie professionnelle (recherche de stage, entretien d'embauche...) d'une part et œnologie avec l'IUVV et agroalimentaire d'autre part.  
Le fonds littéraire de la médiathèque a été recentré sur les BD, les DVD, les Mangas et la littérature Cross-age (18/25 ans).
- BU Médecine-Pharmacie : peu de documentation en recherche. La politique de l'exemplaire multiple est appliquée. L'objectif consisterait à mieux couvrir les grandes disciplines afin de répondre aux besoins des étudiants.
- B2UFR : toutes les collections sont en libre accès. Certaines collections, comme celle de littérature étrangère et linguistique, sont réparties entre B2UFR et BU Droit-Lettres. Les deux équipes d'acquéreurs travaillent de façon complémentaire. C'est également le cas avec le centre de Langues.
- BIUT : existence de deux sections, l'une basée à Dijon et l'autre à Auxerre.  
Les domaines sont pluridisciplinaires, avec un fonds récent sur les disciplines techniques. Cette bibliothèque attire les usagers de l'ensemble du campus, 40% des prêts étant faits par des usagers extérieurs à l'IUT.  
Mme DESSEIGNE rappelle l'ouverture de la nouvelle bibliothèque sur le site d'Auxerre, prévue à la rentrée 2017 et dotée d'une surface beaucoup plus grande.
- BU Le Creusot : le site a été créé dans les années 90 (centre Condorcet). Cette bibliothèque offre notamment un important fonds basé sur l'histoire et le patrimoine industriel. Un gros travail de désherbage et de recotation a été entrepris en 2013.  
Les publics sont diversifiés, l'éventail de l'offre est important du fait de la présence des filières techniques et tertiaires.  
On note une fréquentation en hausse, fruit d'un important travail réalisé sur l'accueil, les animations et l'offre de services. Le Prêt Entre Sites (PES) est beaucoup utilisé.
- BIUT Chalon : la fréquentation et le nombre de formations sont en hausse.  
Mme BOGUET, enseignante sur le site de Chalon, souligne la nécessité d'une complémentarité entre les achats réalisés par la BU du Creusot et celle de Chalon.

- **Réseau des BU ESPE** : deuxième BU en terme de nombre de prêts.  
Les collections sont essentiellement centrées sur les annales, la préparation aux concours et la littérature jeunesse.  
Une réflexion a été engagée sur la documentation numérique mais la demande de documentation papier reste très importante. L'offre de manuels numériques par les éditeurs reste cependant encore peu aboutie.

La charte documentaire sera accessible sur le portail du SCD, à la rubrique « qui sommes-nous ? »

Mme DUMAS souligne la qualité du document.

Mme DESSEIGNE précise que les indicateurs sont principalement issus des PDC (plans de développement des collections), qui permettent une analyse technique (âge des fonds, taux de rotation des ouvrages...) pour chaque bibliothèque. La charte a l'avantage d'être plus lisible et accessible à l'ensemble de la communauté universitaire.

#### **IV. BILAN DES FORMATIONS A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE 2015-2016**

La formation à la recherche documentaire proposée par les bibliothèques peut prendre plusieurs formes : tutorat de rentrée, ateliers documentaires, collaboration avec les enseignants.

Le SCD a élargi son offre de formation en proposant de nouveaux ateliers documentaires (patrimoine, assistance bureautique)

Plus de 6 000 personnes ont été formées par le SCD.

4 769 étudiants ont été formés dans les cursus dont 85% d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année.  
Cela correspond à 956 heures de formation, dont 695 heures réalisées dans les cursus.

On observe une nette augmentation du nombre d'étudiants formés en Master (mise en place d'une formation documentaire au niveau du M2 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré à l'ESPE) alors que la formation des doctorants reste stable.

On peut cependant regretter que moins de 20% des étudiants inscrits à l'uB aient bénéficié d'une formation à la recherche documentaire.

Mme DESSEIGNE fait remarquer combien proposer une offre maquetée dans les cursus devient un objectif difficile à concrétiser dans le contexte budgétaire actuel et ceci malgré les préconisations de l'HCERES.

Mme SEREE CHAUSSINAND confirme l'importance de la formation à la recherche documentaire, surtout en Master. Un travail conjoint pourrait être engagé par le vice-Président délégué à la coordination Formation Recherche et le vice-président délégué à la Recherche.

Mme DESSEIGNE souhaiterait que cette démarche soit portée de manière plus volontariste.

Pour Mme SEREE CHAUSSINAND, il faudrait susciter des rencontres de manière à rentrer de façon progressive dans les formations en Master. Dans le contexte d'un budget restreint, la formation à la recherche documentaire pourrait peut-être être intégrée dans des heures disponibles.

Mme DESSEIGNE demande quel accompagnement pourrait être mis en place dans le calendrier opérationnel de l'offre de formation 2017/2021.

Mme SEREE CHAUSSINAND indique que le sujet sera soumis à l'équipe de gouvernance lors de la réunion de bureau du 25 novembre 2016.

M. RANC s'interroge, dans le cadre d'une prise en compte des recommandations du rapport de l'HCERES, sur les cycles de formation à prioriser.

Mme DESSEIGNE pense que l'objectif devrait surtout porter sur les Masters 1 car c'est le plus atteignable financièrement. Il faudrait envisager une base de quatre heures annuelles, soit environ 7 000 €, abondés des charges éventuelles, pour tous les Masters.

Mme SEREE CHAUSSINAND précise que les dossiers d'accréditation sont lancés en juillet, avec un retour prévu en février pour les Masters.

## **V. POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET LEARNING CENTRE**

- **Le chantier**

Mme DESSEIGNE présente le rétro-planning des travaux. Elle précise que, plusieurs étapes ayant été différées par le Pôle Patrimoine, l'ouverture du Learning Centre a été décalée à janvier 2020.

Le jury s'est réuni le 8 septembre 2016 et a sélectionné trois cabinets d'architectes, dont les offres seront examinées par la commission technique.

Le choix de l'architecte par le jury sera effectif le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Les opérations de chantier se dérouleront de juin 2018 à juin 2019, sur site non occupé. Pendant la durée des travaux, les personnels de la bibliothèque de Sciences seront accueillis à la bibliothèque Droit-Lettres. Environ 6 000 ouvrages seront mis à la disposition du public dans cette bibliothèque.

- **Ressources Humaines**

Une trentaine de personnes sont concernées par la fusion des deux équipes (BU Sciences et BU médecine/Pharmacie).

Un travail a été réalisé sur les activités et les compétences des équipes afin de les projeter sur les compétences attendues pour le fonctionnement du Learning Centre.

Une journée d'étude a eu lieu le 17 octobre 2016, pendant laquelle deux projets ont été présentés : La Ruche à Poitiers, déjà ouverte, et le Learning Centre de l'Université de Mulhouse, dont l'ouverture est prévue en 2018.

Un stage d'accompagnement à la fusion sera également proposé aux personnels des deux équipes.

D'autres actions seront mises en œuvre à un stade plus avancé du projet : visites de sites, stage d'accueil des usagers dans la nouvelle structure, définition des profils de postes et du plan de formation...

Mme ROUZET demande de quelle manière s'effectuera le choix du nom du futur bâtiment.

Mme DESSEIGNE répond que deux choix sont envisageables, soit un nom emblématique (exemple de Lilliad à Lille ou de l'Hexagone à Marseille), soit un nom prestigieux et intemporel.

Mme ARKAB propose une autre approche qui consisterait à solliciter les usagers pour la proposition d'un nom ou pour le choix final.

Mme RAFFESTIN fait également remarquer qu'une réflexion plus générale sur le nom des bibliothèques pourrait être menée car il persiste une confusion pour certains étudiants.

## **VI. QUESTION TARIFAIRE**

Il est soumis au vote des membres du Conseil Documentaire la question du montant du remboursement des DVD perdus ou abimés par les usagers.

Le prix de 40 euros est proposé, cette tarification correspondant au prix d'achat moyen d'un DVD et des droits associés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



**VII. ACCUEIL GRATUIT EN BIBLIOTHEQUE DES REFUGIES INSCRITS EN FLE (Français Langue Etrangère)**

Le SCD a été sollicité par le Centre de Langues afin de permettre d'accueillir en bibliothèque les réfugiés inscrits en FLE. Environ vingt personnes seraient concernées. Il est proposé de les inscrire en qualité de « lecteurs autorisés gratuits » afin de leur permettre de bénéficier des services offerts par les bibliothèques de l'université.

Mme ALLEGRET souhaite savoir si cette mesure concernera uniquement les réfugiés inscrits en FLE.

Mme DESSEIGNE n'exclut pas la possibilité de l'étendre à d'autres cas, en fonction des demandes (des sites extérieurs par exemple).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

**ANNEXES:**

- Annexe 1 : budget initial 2017
- Annexe 2 : désabonnements documentation numérique recherche
- Annexe 3 : bilan des formations 2014/2015 à la recherche documentaire